

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016
N° d'ordre de la délibération : 34
N° de feuillet : 1**

Date de la convocation : 13 septembre 2016
Nombre de membres : 18
En exercice : 17
Présents : 13
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 0

RECU
Le 27 septembre 2016 à 11 heures 00
Les membres du Bureau du Syndicat,
légalement convoqués,
se sont réunis au siège du Syndicat,
9 rue des 3 Banquets à Toulouse,
sous la présidence de Monsieur Pierre IZARD

Objet : Préparation de la réunion du prochain comité syndical

Etaient présents : Mesdames GIBERT et PEREZ, Messieurs AUMONIER, BEZIAT, CLEMENCON, DEBEAURAIN, DESOR, FERRES, IZARD, MORANDIN, RASPEAU, RIVAL et STRAMARE.

Etaient absents ou excusés : Messieurs BOUBE, COMET, MENGAUD et SARRALIE.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Madame PEREZ est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la délibération du comité syndical du 3 juillet 2014 déléguant au bureau la décision de fixer le lieu de réunion du comité syndical dans l'une des communes membres,

Considérant qu'il est nécessaire d'organiser un prochain comité syndical en vue notamment d'adopter une décision modificative et une modification statutaire,

Considérant qu'il était nécessaire de trouver une salle pouvant accueillir le nombre de participants attendus, soit environ 400 personnes,

Considérant que la commune de Roques s'est portée volontaire pour organiser la réunion du comité syndical le 3 octobre 2016 à partir de 14h00 à la salle des fêtes située avenue de la Gare,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le bureau décide :

- d'organiser la prochaine réunion du comité du SDEHG à la salle des fêtes de Roques le 3 octobre 2016 à 14h00,
- de charger Monsieur le Président de son organisation notamment la conclusion de toute convention afférente.

Résultat du vote :

| | |
|---------------------------|----|
| Pour | 13 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |
| Non participation au vote | 0 |

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme



Le Président,

Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le

04 OCT. 2016